

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

aux recommandations formulées dans le Rapport 1 -Une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone, de 2022- Rapports 1 à 5 du commissaire à l'environnement et au développement durable

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du CEDD	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
1.58	<p>Pour mieux intégrer les principes d'une transition équitable aux programmes fédéraux, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les Prairies et Emploi et Développement social Canada devraient collaborer avec Ressources naturelles Canada afin de définir l'approche du gouvernement fédéral, qui pourrait comprendre la conception de nouveaux programmes fédéraux et le recours à des mécanismes existants, pour favoriser une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone qui répond à la diversité de besoins des collectivités, des travailleuses et des travailleurs touchés.</p>	<p>Réponse de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique —</p> <p>Recommandation acceptée. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique, lorsqu'elle possède le mandat requis, accepte de collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour concevoir de nouveaux programmes fédéraux et entreprendre d'autres mesures afin d'appuyer une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone qui répond aux divers besoins des travailleurs et des collectivités touchés du Canada atlantique.</p>	<p>En ce qui concerne l'exécution future des programmes à l'appui des initiatives liées à la transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone, l'APECA examinera, le cas échéant, la meilleure façon de répondre aux divers besoins des travailleurs et des collectivités en coordination avec les autres ministères fédéraux concernés, d'une manière qui reflète la nature adaptée au lieu de l'exécution des programmes de l'Agence.</p>	En cours	<p>Le mandat de l'APECA consiste à travailler avec les entreprises et les collectivités pour élaborer des possibilités et soutenir la diversification des économies locales. L'Agence, lorsqu'elle possède le mandat requis, participera à la conception et à la mise en œuvre de nouveaux programmes fédéraux visant à soutenir une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>L'Agence travaillera avec les ministères fédéraux concernés sur les futurs programmes qui soutiennent une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone. Le processus pourrait comprendre les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer une description claire des rôles et des responsabilités en fonction des mandats des ministères fédéraux en vue d'une approche coordonnée. Utiliser ses importants réseaux dans tout le Canada atlantique pour établir des relations avec les intervenants afin de comprendre les priorités régionales dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il s'agit notamment de travailler en étroite collaboration avec les collectivités touchées afin de définir et d'aborder leurs défis uniques. Fournir une orientation sur la conception et l'exécution globales des programmes qui permettra de mieux 	<p>Nom : Hélène Robichaud, Titre : Directrice, Générale, Programmes</p> <p>Courriel: helene.robichaud@acoa-apeca.gc.ca</p> <p>Cellulaire : (506)850-3641</p>	

					<p>comprendre la réalité économique du Canada atlantique, en mettant l'accent sur le besoin de diversité économique, qui attirera de nouveaux investissements de secteurs et d'entreprises pour favoriser la croissance économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tirer parti de ses connaissances et de son expérience, acquises en travaillant avec les collectivités, pour éclairer l'approche du gouvernement fédéral précisément. 		
1.63	<p>Ressources naturelles Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Développement économique Canada pour les Prairies, avec l'appui d'Emploi et Développement social Canada, devraient collaborer à l'évaluation et au suivi des résultats qui favorisent une transition équitable, et en rendre compte. Ils devraient notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir des indicateurs et les données nécessaires pour évaluer et surveiller les effets à long terme de l'élimination progressive du charbon sur les collectivités, les travailleuses et les travailleurs touchés; • suivre les progrès en fonction d'indicateurs qui s'alignent sur le Cadre d'indicateurs canadien lié aux objectifs de développement durable et reflètent la diversité des travailleuses et des travailleurs directement 	<p>Réponse de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique —</p> <p>Recommandation acceptée. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique convient que pour les éventuels programmes ultérieurs qu'elle est chargée de mettre en œuvre, elle collaborera avec d'autres ministères et organismes fédéraux à la mesure du rendement, à la surveillance et à la production de rapports pour une transition équitable. Une évaluation prévue de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon et du Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon aidera à orienter la conception et la mise en œuvre ultérieures des programmes.</p>	<p>L'APECA travaillera avec d'autres agences de développement régional, Emploi et Développement social Canada et Ressources naturelles Canada pour établir des mécanismes de rapport pour les futurs programmes de transition équitable afin de mesurer les résultats. La responsabilité de l'élaboration de ces mesures reflétera les mandats des ministères fédéraux concernés et permettra de mieux comprendre les résultats globaux d'une transition équitable.</p>	En cours	<p>L'Agence, lorsqu'elle possède le mandat requis, aidera à mesurer, à surveiller et à communiquer les résultats des nouveaux programmes fédéraux à l'appui d'une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone. En outre, l'APECA améliorera ses rapports sur les initiatives actuelles de la manière suivante :</p> <p>Élimination progressive du charbon Mesure, surveillance et rapports Les ministères concernés collaboreront par l'entremise d'un groupe de travail interministériel de directeurs et de directeurs généraux, dont l'une des tâches sera d'établir des indicateurs et des exigences en matière de données pour mesurer et surveiller les effets de l'élimination progressive du charbon sur les travailleurs et les collectivités touchés, en utilisant l'expertise par le biais des données disponibles, les évaluations de programmes du l'ICTC et du FI-ICTC et la définition de la transition équitable du gouvernement du Canada. Le groupe de niveau DG a commencé à se réunir au printemps 2022, et le groupe de niveau directeur sera officiellement établi en juin 2022.</p> <p>Cadre d'indicateurs canadien pour les objectifs de développement durable</p>	<p>Nom : Wade Aucoin</p> <p>Titre : Directeur général, Politiques</p> <p>Courriel : wade.aucoin@acoa-apeca.gc.ca</p> <p>Cellulaire: 506-381-0324</p>	

	<p>et indirectement touchés et de leurs collectivités;</p> <ul style="list-style-type: none"> déterminer les résultats prévus pour les travailleuses, les travailleurs et les collectivités afin de favoriser une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone; définir un calendrier de production de rapports publics sur les résultats des programmes appuyant une transition équitable. 				<p>Les nouvelles stratégies veilleront à ce que le cadre d'indicateurs soit aligné sur le Cadre d'indicateurs canadien pour les objectifs de développement durable et des liens seront établis dans la prochaine Stratégie ministérielle triennale de développement durable en 2023.</p> <p>Évaluation des programmes de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon (ICTC)/du Fonds d'infrastructure de l'ICTC (FI-ICTC)</p> <p>La mesure et la surveillance des résultats globaux des programmes sont assurées par de multiples mesures, notamment en utilisant le cadre de rendement existant et les nombreux indicateurs se rattachant aux programmes. L'Agence réalise des évaluations de programmes avec des évaluateurs indépendants afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité et l'incidence des objectifs d'un programme. Des éléments de preuve qualitatifs et quantitatifs peuvent avoir des répercussions sur les questions liées aux résultats, par exemple pour savoir si les collectivités ont pu diversifier leurs économies.</p> <p>L'Agence procédera à une évaluation des programmes de l'ICTC et du FI-ICTC en 2023-2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> Conception et réalisation – Évaluer la conception et la réalisation des initiatives, y compris tout problème de mise en œuvre. Il s'agira notamment de déterminer si les activités du programme ont été mises en œuvre comme prévu. Efficacité des initiatives – Mesure des effets escomptés dans les collectivités cibles en évaluant la progression des résultats ou des objectifs que les initiatives visent à atteindre. Des méthodes de collecte de données 		
--	--	--	--	--	---	--	--

					<p>qualitatives et quantitatives permettront de déterminer les incidences des initiatives.</p> <p>Calendrier des rapports</p> <p>L'APECA établira un calendrier des rapports pour publier les résultats des programmes liés à la transition équitable :</p> <p>Annuellement</p> <ul style="list-style-type: none">• Stratégie ministérielle de développement durable de l'APECA• Rapport des résultats ministériels de l'APECA• Plan ministériel de l'APECA• Rapports horizontaux, dirigés par d'autres ministères fédéraux, le cas échéant <p>Trimestrielle</p> <ul style="list-style-type: none">• Rapport sur le plan d'infrastructure « Investir dans le Canada » pour le FI-ICTC <p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none">• Information sur les projets de l'APECA dans les rapports de divulgation proactive.		
--	--	--	--	--	--	--	--